



## **INFO CSE Mars 2021 :**

*D'après le rapport de la psychologue du travail, les prises de rendez-vous spontanées ont été plus importantes en 2020 et la part des consultations du personnel non roulant augmentent de 25% !!*

*D'après le bilan de la médecine du travail les risques physiques de postures contraignantes, de risques routiers, de charges mentales, de pressions temporelles et d'agressions ont augmentées considérablement en 2020. Les TMS (troubles musculo squelettiques) et articulation sont en net augmentation également !!!!! Le médecin du travail nous indique que contrairement à la possibilité donnée par le gouvernement, elle ne vaccinera pas notre personnel par faute de bras et de doses.*

A la demande de la CGT/SUD, les relèves à 3 dans les voitures de service ont été divisées par deux, mais ce n'est pas encore suffisant pour nous ! Nous avons tous constaté qu'entre midi il reste des voitures de services sur le parking (mais sans pochette), pour nous ce n'est pas un problème de manque de voitures mais de priorité et d'organisation.....

Nous avons signalés également à la direction que pendant les heures d'affluences du matin et du midi, les mesures de distanciation sont presque impossibles devant le poste de sortie et que toutes les salles de réunions de l'entreprise n'ont pas jauge indiquant le nombre de personnes autorisées !!!



Nous avons également indiqués à la direction que les salariés des TAMM et les conducteurs en particulier prenaient beaucoup sur eux, en cette période anxiogène : désinfection du matériel à la prise de service et à la relève sans temps supplémentaires, relève à 3 dans les voitures, prise de risque de contamination en vendant les titres de transport à bord et en s'entassant devant le poste de sortie aux heures d'affluences. Mais malgré le courage, l'abnégation et la conscience professionnelle de chacun d'entre nous, on assiste depuis quelques semaines à des contrôles de toutes sortes sur les conducteurs des TAMM.

**Contrôle de caisse, contrôle des heures de sortie et de rentrée au dépôt, contrôle de la tenue etc.....**

**Le directeur n'a pas voulu s'exprimer en CSE à ce sujet, mais pour la CGT/SUD une question subsiste :**

**Avec un taux d'absentéisme pour 2020 de près de 14% chez les conducteurs et l'ombre des variants multiples qui plane sur les salariés exposés aux risques épidémiques, est-ce le bon moment pour fliquer le personnel !!!!!!!**

**Erratum :** Lors du dénier tract nous avons écrit que la secrétaire du CSE avait acheté deux caisses, c'était une erreur ; il s'agit d'une seule caisse et d'un logiciel (6 000 € + 20 000 €).

Metz le 26/03/2021

**Erratum** : Lors du dernier tract nous avons écrit que la secrétaire du CSE avait acheté deux caisses, c'était une erreur ; il s'agit d'une seule caisse et d'un logiciel (6 000 € + 20 000 €).

Metz le 26/03/2021